

LETTRE D'INFORMATION SUR LES RISQUES ET CRISES



INSTITUT NATIONAL
DES HAUTES ETUDES
DE SECURITE

N°8

DÉCEMBRE 2009

LIREC

Sommaire

Événement du mois

Actualité nationale

- La gestion des risques et le réchauffement climatique
- MILIPOL 2009

Actualité européenne

- La protection civile en Europe
- L'Euro Méditerranéenne des Risques

Recherche et Innovation

- Les *serious games* dédiés à la sécurité
- Un nouveau logiciel pour les JO de Vancouver

Agenda

ZOOM DU MOIS

Un plan ORSEC
spécifique
« EVAC AGGLO »

Éditorial

Pandémie et théorie du complot

La pandémie grippale a permis de vérifier que la théorie du complot se porte toujours bien. Après un retour remarqué lors des attentats du 11 septembre 2001, elle trouve un nouveau souffle avec la pandémie. Les cibles concernent cette fois principalement les laboratoires pharmaceutiques et les États. Nous sommes dans une déclinaison de la vision des « maîtres du monde » participant à l'élaboration d'un nouvel ordre mondial conforme à leurs intérêts. En application des théories de Gary Allen¹, celui qui tire avantage d'un événement peut être logiquement accusé d'en être l'auteur, le co-auteur ou le facilitateur. La théorie du complot se nourrit également de l'ennemi intérieur. À ce titre les États peuvent être des acteurs mais ils sont eux mêmes manipulés par une poignée d'élites qui dénoncent celles, plus nombreuses, qui occupent la place d'un pouvoir qui ne peut être qu'apparent.

Il est également intéressant de noter que ces vieilles lunes ont été amplifiées par la crise économique. Pandémie et crise économique devant contribuer à pouvoir faire émerger une nouvelle gouvernance mondiale dans l'esprit des « complotistes ».

Ce souhait est interprété différemment dans les centaines de blogs et commentaires divers qui alimentent ce thème depuis ces derniers mois. Au mieux, on y expose le chemin vers une utopie, au pire, certains expriment leur vision d'une main invisible qui pousserait les États à réduire les libertés individuelles et permettre l'enrichissement de multinationales.

Tout cela ne peut que faire prospérer le marché du catastrophisme dont nous nous sommes fait l'écho dans le dernier numéro de la LIREC.

Mais ces théories « complotistes » ont également comme caractéristique de préempter à leur bénéfice le terrain de la critique dont elles sont une caricature. De ce fait le débat public, sur les sujets qui représentent aujourd'hui les grands enjeux de l'avenir (la planète, l'économie, la santé des populations dans le monde...), se décline trop souvent dans le cadre d'une opposition binaire entre la « pensée majoritaire », voire unique, et son double inversé qu'est la paranoïa complotiste. La victime collatérale en est l'esprit critique, au sens scientifique du terme, c'est-à-dire la recherche patiente par les faits. Il y a donc une position politique et éthique à tenir qui permette aux décideurs d'avancer en évitant les écueils du complot et ceux de la peur. Navigation difficile car elle bride l'optimisme.

La prudence, dans ces temps incertains serait alors d'être catastrophiste, même quand nous avons des indices positifs pour se prémunir de tout désastre... Heureusement que nous avons connu d'autres périodes car, à cette aune là, il n'est pas certain que l'humanité est atteint le stade actuel, ce qui est en soi, une bonne raison d'être confiant dans notre capacité à dépasser nos craintes et nos peurs pour progresser ■

(1) Gary Allen, *None Dare Call It Conspiracy*, Lightyear Press, 1972. Gary Allen est l'un des principaux théoriciens contemporains du complot. Ses ouvrages ont tous été des best seller de l'édition.

Événement du mois

Le 21 novembre dernier, un **coup de grisou** a provoqué la mort de 108 mineurs en **Chine** (province du Heilongjiang). La cause principale résulterait d'une ventilation déficiente, mais le nombre élevé de mineurs dans les galeries souterraines et les conditions d'exploitation excessive de la mine ont constitué autant de facteurs aggravants. Néanmoins les procédés de détection de gaz toxiques ont fonctionné. 50 minutes avant l'explosion, ils ont permis l'évacuation de 420 mineurs. Cette catastrophe est la plus meurtrière que la Chine ait connue depuis quatre ans. Cette mine d'Etat est l'une des plus grandes et des plus anciennes du pays. Elle produit 1,45 million de tonnes par an.

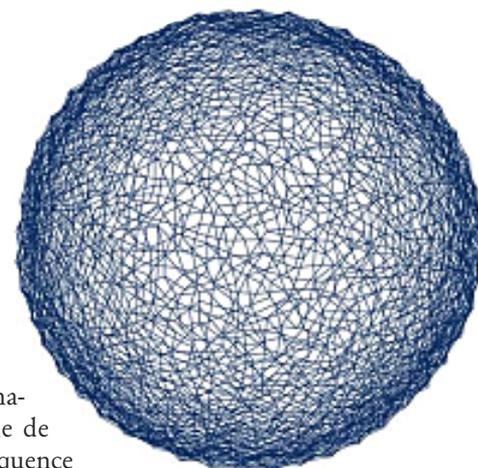
Cet accident meurtrier ne constitue malheureusement pas un cas isolé. Le charbon étant la principale source

d'énergie du pays, la hausse de la consommation entraîne de nombreux accidents miniers notamment en hiver. Les mines chinoises, dont 80 % seraient des exploitations clandestines, sont reconnues comme les plus meurtrières au monde. Les normes de sécurité y sont rarement respectées. Selon les chiffres officiels 3 200 mineurs sont décédés en 2000.

En Chine, depuis 2003, l'administration d'Etat de la sécurité au travail dispose d'experts des premiers secours miniers répartis dans 42 centres à travers le pays. Cette dernière catastrophe a conduit le gouvernement à les rattacher au centre national de secours d'urgence sous la tutelle du ministère chinois de la santé. Leurs effectifs seront renforcés pour atteindre les 1 500 agents ■

ACTUALITÉ NATIONALE

La gestion des risques Un enjeu stratégique pour répondre au réchauffement climatique



COP15
COPENHAGEN
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE 2009

La Conférence de Copenhague, qui s'est ouverte le 7 décembre dernier, a mis en avant les deux enjeux stratégiques indissociables que sont la cyclicité et l'intensité des catastrophes naturelles dont il semble incontournable de les aborder sous l'angle de l'atténuation et de l'adaptation.

En France, le front de l'adaptation aux changements climatiques est piloté par l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique. Le rapport annuel de l'ONERC reprend les conclusions du groupe de travail « risques naturels, assurances et adaptation au changement climatique ». Les inondations, les risques côtiers, le retrait-gonflement des argiles et les aléas gravitaires y sont signalés comme les quatre aléas naturels présentant en termes d'enjeux exposés et de dommages associés, le plus d'impact sur le territoire national (selon une répartition inégalitaire). L'ONERC préconise d'améliorer les connaissances, les réseaux de mesure et de suivi ainsi que les approches multirisques ; d'accentuer les systèmes de vigilance et d'alerte, et de disposer d'une gestion globale et coordonnée à l'échelle des bassins de risques. L'élaboration d'un plan national d'adaptation

aura des conséquences majeures quant à la stratégie de prévention. En conséquence seront ajustés les plans urbanistiques, de planification et les campagnes de sensibilisation des populations.

L'association française pour la prévention des catastrophes naturelles (AFPCN) a publié le mois dernier, en collaboration avec le MEEDDM, l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC), l'Académie des Sciences, le programme Gestion et impacts du changement climatique (GICC) et la Revue *Responsabilité et environnement* des Annales des Mines, un rapport reprenant différentes études françaises sur l'adaptation au changement climatique et insistant sur l'importance de la prévention des catastrophes dans le contexte de l'adaptation ■

Pour accéder au rapport :
http://www.afpcn.org/091211_Copenhague/AFPCN-Copenhague-EtudesFrancaises_ACC.pdf



MILIPOL 2009

Encore plus de technologies nouvelles et de visiteurs internationaux

*Interview du M. Le préfet Alain Rondepierre, directeur de CIVIPOL
et organisateur de Milipol, salon mondial de la sécurité intérieure des États
organisé du 17 au 20 Novembre 2009, à Paris Porte de Versailles.*



LIREC : Quelques jours après la fin de Milipol pouvez vous nous communiquer un premier bilan ?

Alain Rondepierre : Trois faits marquants sont à souligner ; des visiteurs professionnels dont le niveau est de plus en plus relevé par rapport aux précédentes éditions, des exposants mobilisés et des innovations marquantes ; tout cela malgré un contexte économique encore sensible à la crise. Le 25^e salon Milipol a comblé nos attentes avec plus de 887 exposants dont 64 % d'internationaux venant de 43 pays et 26 999 visiteurs professionnels en provenance de 132 pays. Ces deux chiffres montrent à eux seuls le succès de cette 16^e édition. Milipol Paris 2009 c'est aussi 10 297 visiteurs étrangers, soit une augmentation de 26 % par rapport à 2007, ce qui confirme le positionnement international du premier événement dédié à la sécurité intérieure des États.

LIREC : Quelle a été l'innovation majeure de cette année ?

A.R. : Je dirai plutôt qu'il y en a eu trois ! Nous avons créé les espaces « Risques majeurs », et « Découverte en toute sécurité » et imaginé un parcours « Rétrospective » Ces trois nouveautés ont été plébiscitées par les visiteurs.

LIREC : Pouvez vous nous en dire plus ?

L'espace « Risques majeurs » a permis d'exposer aux professionnels les solutions globales de prévention et de gestion des risques majeurs pouvant être liés à des événements de type catastrophe naturelle, technologique (industrielle), sanitaire et terroriste. Les entreprises et administrations dont notamment la Direction de la Sécurité civile réunies sur cet espace ont présenté les risques auxquels les populations sont aujourd'hui confrontées et ont montré des outils et des moyens pour faire face à ces crises. Cet espace a séduit les équipementiers et industriels. La moitié des stands vendus ont été occupé par des nouvelles sociétés exposantes au salon. L'espace « risques majeurs » a été complété par une zone consacrée aux risques maritimes

qui touchent entre autres domaines, a dépollution, la récupération et le stockage des hydrocarbures, les drones de surveillance, les robots sous-marins, etc.

Le salon a également été l'occasion de faire apparaître un espace « Découverte en toute sécurité ». C'est une formule spéciale clé en main, où 29 sociétés dont 22 étrangères participant pour la première fois à Milipol ont bénéficié d'un stand équipé de 6 m². Cette initiative a rencontré un véritable succès.

Enfin, pour son 25^e anniversaire Milipol a permis aux visiteurs de visualiser très concrètement l'évolution des matériels et des technologies depuis 1984 et a proposé, tout au long du salon, un parcours et des animations. La Police nationale, la Gendarmerie nationale et la Douane se sont associées à ce projet pour faire revivre l'histoire de la sécurité intérieure.

LIREC : Sans parler de classement, pouvez vous dire quels ont été les stands ou les thématiques les stands les plus prisés ?

A.R. : Plusieurs tendances lourdes se dégagent de ce salon 2009 qui plus que jamais a été une formidable vitrine technologique : la vidéo protection, un sujet qui reste plus que jamais d'actualité avec les nouvelles caméras, les drones toujours plus performants et les voitures « intelligentes ». Mais il faut également citer « Le policier de demain » et son équipement et toutes les techniques de pointe qui permettent de lutter contre les risques majeurs. Pour parler de notre ministère, ce dernier a souhaité présenter l'intégration de ces nouvelles technologies dans le travail quotidien des services de la gendarmerie, de la police et de la sécurité civile. La voiture intelligente, la géolocalisation, la police scientifique avec le nouveau labo bus de la gendarmerie, le système ESOL (un équipement de traitement de l'eau), le plan Neptune de gestion du risque de pollution maritime et les nouveaux moyens dédiés aux services du déminage sont autant de produits efficaces qui permettent aux services du ministère de l'Intérieur de remplir pleinement et efficacement leurs missions.

Milipol est apparu cette année encore comme le point de rencontre privilégié en matière d'innovations technologiques pour la sécurité des personnes et des biens. Il a permis de couvrir près de 18 secteurs d'activité et a ainsi offert un éventail complet de solutions, d'évolutions et de services dans les secteurs d'activité du ministère ■

Le bilan chiffré	2007	2009
Nombre d'entrées	26 337	26 999
Visiteurs français	18 179	16 702
Visiteurs internationaux	8 178	10 297
Nombre de pays représentés	134	132
Délégations officielles	58	71
Nombre de pays représentés	42	49

La protection civile en Europe

Eurobaromètre sur la protection civile

La Commission européenne a récemment réalisé un sondage relatif à la protection civile dans les 27 États membres. Cet eurobaromètre, publié en novembre 2009, révèle que les inondations et les violentes tempêtes sont les risques les plus craints par les citoyens européens. 63 % de la population (72 % en France) n'a jamais songé à agir personnellement pour limiter l'impact des catastrophes et seul 33 % se sentent informés (41 % en France) par les mesures prises par leur pays. Par ailleurs, 90 % des personnes interrogées estiment que l'Union européenne devrait faire plus, pour aider les États membres en matière de gestion des catastrophes. Ce thème a fait l'objet d'importants échanges lors du troisième forum européen de la protection civile organisé par la Commission européenne, les 25 et 26 novembre 2009.

Le forum européen de la protection civile

Cette année le thème du forum était axé sur la construction d'une société plus résiliente face aux catastrophes. Cette conférence intitulée « *Vers une société plus résiliente* » a permis aux 500 participants de discuter des enjeux futurs en matière de protection civile à l'échelon national et européen, des progrès technologiques ainsi que de la mobilisation des citoyens pour la préparation face aux catastrophes.

Stavros Dimas, Commissaire européen chargé de l'environnement, a déclaré à ce propos : « *L'Europe est prête à faire tout ce qui est en son pouvoir pour renforcer sa résilience aux catastrophes afin de réduire le coût élevé en termes de vies humaines.* » Lors de ces deux jours de débats, de nombreux thèmes ont été abordés concernant les enjeux futurs pour la protection civile européenne. Les grandes questions abordées ont tourné autour de : *Pouvons-nous nous préparer à l'imprévisible, notamment d'un point de vue financier et grâce à la prévention ? Quel perception ont les citoyens des risques et comment peuvent-ils organiser leur autoprotection ? Comment s'assurer de l'engagement des citoyens dans la protection civile ? Quels outils ou modèles de gouvernance sont adéquats pour une gestion européenne des catastrophes ?...* Ce forum a également été l'occasion pour de nombreux États d'échanger sur leur modèle de gestion de crise, mais également pour des organisations internationales et les ONG, de présenter différents outils et mécanismes de protection civile.

L'indispensable résilience

L'augmentation du nombre de catastrophes semble inéluctable, « *les catastrophes font partie de notre développement* » a ainsi déclaré Margareta Wahlström, sous-secrétaire générale chargée de la stratégie internationale des Nations unies pour la prévention des catastrophes. Depuis quelques années dans les pays développés la tendance constatée est d'intégrer les mécanismes d'intervention et d'urgence. Néanmoins le défi lancé par l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes impose une approche holistique de la protection civile. En effet, de nombreuses lacunes demeurent, notamment concernant la récolte des données précises sur les catastrophes dans le monde (économiques, leur fréquence...). Ces dernières ont un rôle essentiel pour les outils assurantiels. Ce nouveau contexte impose un investissement sur le long terme difficile à mettre en œuvre, la logique de conception dominante privilégie toujours le court terme. La résilience en tant que capacité des sociétés à durer à la suite d'une catastrophe majeure, ne peut être mise en œuvre par les seuls acteurs du secours. Elle dépend de la société dans son ensemble tel que l'a déclaré Pia Bucella, directrice responsable de la protection civile à la direction générale de l'environnement au sein de la Commission européenne. Divers appels à projets ont été lancés ces dernières années par l'UE pour y parvenir.

Une Europe de la protection civile ?

Le Mécanisme d'intervention communautaire, le MIC, a su faire ses preuves ces dernières années, avec pour 2009, près de 20 interventions dans le monde. Une structure européenne avec des moyens propres est-elle pour autant nécessaire ? Une réponse négative a été exprimée par de nombreux représentants des États membres rassemblés lors de ce forum. Ce dont les États membres ont besoin, c'est plutôt d'une coordination robuste afin de tirer profit des bonnes connaissances de chaque pays et connaître à l'avance les moyens disponibles à l'échelle de l'Union, comme la déclaré Guido Bertolaso, sous secrétaire d'état au département de la protection civile italienne. L'entrée en vigueur du traité de Lisbonne fournit une base légale adéquate pour la protection civile en imposant une clause de solidarité et une obligation d'assistance entre États membres. Dans les années à venir, l'UE devrait développer une stratégie de gestion des catastrophes pour coordonner les actions, les moyens et les aides fournies par les 27 organisations de secours à sa disposition ■

Pour en savoir plus :

Eurobaromètre : http://ec.europa.eu/public_opinion/index_fr.htm

Les vidéos des interventions sont disponibles à cette adresse : <http://webcast.ec.europa.eu/eutv/portal/index.html>

[Retour sommaire](#)

L'Euro Méditerranéenne des Risques

Un des projets du Processus de Barcelone¹ : Union pour la Méditerranée fondée le 13 juillet 2008, est « la définition d'un programme commun de protection civile pour la prévention des catastrophes ». L'Institut euro-méditerranéen en science du risque a été créé officiellement le 5 octobre 2009. Dans cette perspective ont été organisées à l'UNESCO, les rencontres euro-méditerranéennes du risque, les 9 et 10 novembre dernier. L'ambition de « L'Euro Méditerranéenne des Risques » est de contribuer à l'union des forces vives de la gestion des risques et des crises d'Euro-Méditerranée. Cette ambition est née d'un constat, la « forte carence d'un enseignement sur les risques pris dans le sens le plus large, tous domaines de la vie sociale confondus, approchant le risque d'une façon globale, articulée avec le développement durable ». Partant d'une démarche coopérative, les

futures formations proposées allieront enseignements académiques et professionnelles dispensées selon la Charte de la formation aux risques (fixant les grands principes et instaurant un label qualité) présentée à l'occasion des rencontres. Les grands projets pédagogiques coopératifs et de nouveaux outils technologiques au premier rang desquels figure le portail Euro méditerranéen des Risques, permettront également à ces diplômés communs entre les institutions de l'UE et des pays partenaires méditerranéens, de proposer une gamme de formation novatrice. L'objectif étant de créer des risk managers d'un nouveau genre, formés aux problématiques liées aux risques et aux défis futurs de la région Euro-Méditerranée ■

Pour en savoir plus : <http://www.aemfr.fr/>

(1) Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée lancée le 13 juillet 2008.

RECHERCHE ET INNOVATION

Les serious games dédiés à la sécurité

L'univers des jeux vidéo s'intéresse de plus en plus au monde professionnel à travers les *serious games*. Cet intérêt est partagé par les pouvoirs publics qui ont récemment lancé un appel à projet national « *serious gaming* » 48 projets ont été validés par le gouvernement dans le cadre du plan numérique 2012. Ces jeux invitent l'utilisateur à interagir avec une application informatique dont l'objectif est de combiner des aspects d'enseignement, d'apprentissage, d'entraînement, de communication ou d'information, avec des ressorts ludiques et/ou des technologies issus des jeux vidéo. Ils permettent de tester les connaissances du joueur dans des domaines aussi sérieux que la médecine ou le marketing. Ils présentent également un intérêt financier car ils permettent un entraînement quasi permanent.

Le ministère de la Défense américain a été le premier à utiliser les jeux sérieux avec *America's army*, en 2002 pour déceler les recrues aux meilleurs potentiels. Il utilise maintenant ces outils à des fins d'apprentissage pour entraîner les soldats avant leur envoi sur le terrain. Autre exemple,

le jeu *Triage training*, développé en Angleterre, entraîne les secouristes à trier de nombreuses victimes en établissant des premiers diagnostics. D'autres *serious games* sont plus proches des simulateurs classiques. SIDH *Firefighter training* permet ainsi de former les sapeurs pompiers à agir dans des conditions quasi réelles (port de la tenue, liaison radio...).

Les *serious games* constitue également un outil de sensibilisation pour les populations soumises à un risque naturel ou technologique. La Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes a ainsi mis en ligne *Stop Disasters* dans un but éducatif. L'objectif est de faire prendre conscience des précautions nécessaires pour limiter l'impact de la catastrophe. À travers cinq scénarios (tsunami, ouragan, tremblement de terre, incendie de forêt, inondation), l'utilisateur doit mettre en place les structures qui sauveront sa communauté de la catastrophe. (<http://www.stopdisastersgame.org/en/home.html>). Dans une optique plus ludique, *the Great Flu*, oblige le joueur à prendre des mesures pour limiter la propagation du virus de la grippe A/H1N1 ■

Pour en savoir plus : <http://www.educnet.education.fr/dossier/jeuxserieux>

Un nouveau logiciel pour les JO

En 2010 lors des Jeux Olympiques de Vancouver, les services de secours canadiens pourraient utiliser un nouveau logiciel développé par l'Université de Carleton et l'entreprise AMITA Corporation. Créé à partir d'un système facilitant l'organisation des tris, le *Casualty Care Continuum-CCC* (le continuum de soins aux blessés) permet de détecter et identifier rapidement les blessés en cas de catastrophe majeure. Les premiers secours intègrent les

informations relatives à la nature de l'évènement, le nombre de victimes et le type de blessures. Ces données sont transmises aux ambulanciers, ainsi qu'aux centres de secours et aux hôpitaux. Les informations obtenues en temps réel contribuent à améliorer la gestion des norias, la réponse d'urgence pour chaque patient et à la calibrer face à l'ampleur de l'évènement ■

Pour en savoir plus : <http://www.amita.com/news/index.aspx>

LES RENDEZ-VOUS D'UBIFRANCE ET DES MISSIONS ÉCONOMIQUES



MISSION DECOUVERTE SUR SALON

LES TECHNOLOGIES DE PROTECTION CIVILE ET DE GESTION DE CRISE

Nouvelles dates

En raison des élections législatives anticipées d'octobre 2009, cette manifestation a été reportée en 2010 :

GRECE – ATHENES 26 – 28 FEVRIER 2010



L'intérêt de participer à cette manifestation a plusieurs volets:

- Profiter d'un secteur porteur : vous appréhendez, à l'occasion du salon Prosec, tous les aspects des marchés ciblés.
- Mettre en valeur vos références et votre expertise, auprès des donneurs d'ordres et intervenants locaux.
- Echanger avec des clients ou des partenaires potentiels

Date limite
d'inscription :
18 décembre 2009

www.ubifrance.fr


UBIFRANCE
ET LES
MISSIONS ÉCONOMIQUES
vos partenaires sur les marchés étrangers

[Retour sommaire](#)





Agenda

10 au 14 janvier 2010, Tel Aviv

International preparedness and response to emergencies and disasters - IPRED 2010

Pour plus d'informations : <http://www.ipred.co.il/English/>

12 janvier 2010, Paris

Association française de prévention des catastrophes naturelles :

Réunion GT "Vigilance et Alerte" : systèmes d'alerte et de vigilance locaux et attentes des utilisateurs (collectivités locales, EPCI, EPTB ...)

Pour plus d'informations : <http://www.afpcn.org/index.htm>

20 janvier 2010, Genève

Forum Européen pour la réduction des risques de catastrophes

Pour plus d'informations : http://www.coe.int/t/dg4/majorhazards/Default_fr.asp

26 janvier 2010, Montpellier

IV^e rencontre annuelle « Géorisque » : Les risques naturels majeurs, information, communication, sensibilisation.

Pour plus d'informations : <http://www.securivet.fr>

26 au 27 janvier 2010, UTT de Troyes

Workshop interdisciplinaire sur la sécurité globale

Pour plus d'informations : wisg2010@utt.fr

Le Salon PROSEC sera organisé du 26 au 28 février 2010 à Athènes

Organisé par les officiers de police du ministère grec de la protection du citoyen, le salon a pour objet d'informer les professionnels du secteur public sur les nouvelles technologies mises à leur disposition en matière de sécurité, et de faire part aux industriels des besoins de sécurité du pays. Une mission découverte sur salon sur le thème des technologies de protection civile et de gestion de crise sera organisée (date limite d'inscription 18 décembre 2009).

Pour plus d'informations : <http://www.ubifrance.fr/default.html>

Cette lettre d'information est disponible après inscription à l'adresse : lirec-inhes@interieur.gouv.fr

INHES – Département Sécurité économique et Gestion de crise

Chef du département : Gérard Pardini – Rédacteur : Nacéra Amraoui

Les informations contenues dans ce document sont issues de sources ouvertes et ne sauraient être interprétées comme une position officielle ou officieuse de ses rédacteurs ou des services de l'État.

Faites nous parvenir régulièrement sur lirec-inhes@interieur.gouv.fr toute information concernant un événement, une manifestation ; nous la diffuserons

Site internet de l'INHES : www.inhes.interieur.gouv.fr/



par Guy SERREAU,
Chef de bureau
Risques naturels
et courants - SIDPC
de la Préfecture de l'Isère

Un plan ORSEC spécifique "EVAC AGGLO" pour l'agglomération grenobloise

Quand une catastrophe majeure survient, et à condition que la cinétique soit lente et que la situation le justifie, l'évacuation préventive des populations peut s'avérer le moyen le plus efficace pour protéger le plus grand nombre de personnes. Cette doctrine acquiert une place plus importante dans la conception de la sécurité civile française à travers le nouveau dispositif ORSEC. La loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 met clairement en évidence dans son article 3 que la politique de sécurité civile doit permettre de s'attaquer résolument aux risques en les anticipant davantage. À l'échelle d'une agglomération française, l'évacuation de plusieurs centaines de milliers d'habitants constitue néanmoins un réel défi.

L'agglomération grenobloise située dans une région enclavée qui abrite 450 000 habitants, s'investit dans cette tâche. Les services du préfet de l'Isère élaborent actuellement en approche interministérielle et partenariale un nouveau plan de sécurité civile dénommé EVAC AGGLO. Ce projet, sans précédent en France, constituera la première génération de plan d'évacuation d'un grand centre urbain.

Objectif du plan EVAC AGGLO

Il consiste dans la mise en œuvre de l'évacuation, en tout ou partie, de 450 000 habitants. Le préfet de l'Isère a donc décidé de réaliser un plan spécifique concernant l'agglomération grenobloise.

L'évacuation pourrait en effet se justifier par la survenance d'une catastrophe technologique, naturelle ou toute autre circonstance d'exception. L'Isère avec ses sept grands barrages se sent bien évidemment concerné par les risques liés aux ruptures de barrage.

Le plan EVAC AGGLO, en cours d'élaboration au Service interministériel de défense et de protection civile de la préfecture (SIDPC), vise donc à organiser dans la mesure du possible, la mise en sécurité ordonnée et en temps utile, de la population en l'éloignant de la zone de risques.

Il ne remet pas en cause les autres plans de secours ORSEC existants. Les plans de secours des grands barrages, par exemple, ont déjà défini les principes organisationnels de la mise en sécurité de la population en tenant compte de la topographie particulière des lieux liée à la montagne et de délais d'anticipation pouvant être différents selon les circonstances (inférieurs à 48 heures, de l'ordre de 24 heures, inférieurs à une quinzaine d'heures). À noter que la décision d'éloignement maximal ou d'une mise en sécurité de proximité relèverait d'une décision préfectorale.

La configuration du bassin grenoblois, mieux connue sous le terme « Y grenoblois », est de nature à permettre une évacuation en étoile, utilisant les grands axes autoroutiers et routiers du secteur ; axes situés entre les différents massifs montagneux.

Les plans barrages existants ont ainsi intégré la définition d'axes d'évacuation par secteurs et l'utilisation des grandes voiries autoroutières, des routes nationales devenues départementales et des quelques routes nationales résiduelles mais structurant fortement les grandes voiries urbaines grenobloises.

Il est certain que l'évacuation par éloignement maximal de la population s'inscrit dans l'hypothèse d'une anticipation supérieure à 24 heures. EVAC AGGLO imposerait de ce fait l'implication de tous les acteurs, publics et privés et par ailleurs une transmission rapide de l'alerte vers la préfecture. L'aspect communication revêtirait ici une importance capitale pour assurer la transmission d'informations adaptées, tant pour les maires que pour les populations.

Point de départ : un exercice d'état major interministériel

Un exercice d'État Major d'ampleur, incluant la double dimension liée à la problématique « barrage » et à l'évacuation des populations, a été organisé les 22 et 23 octobre 2008 par la préfecture de l'Isère en préalable à la rédaction du plan.

[Retour sommaire](#)



Le scénario de l'exercice conduisant à l'évacuation fictive des 450 000 habitants de l'agglomération a eu pour origine le déclenchement du plan de secours du barrage de Monteynard. Ce barrage est situé sur Le Drac, à 25 kilomètres au sud de Grenoble. En cas de rupture d'ouvrage, l'onde de submersion se développerait sur 220 kilomètres jusqu'à Valence, secteur de confluence avec le Rhône. Elle impacterait 3 départements, principalement l'Isère mais aussi la Drôme et l'Ardèche de manière partielle. Le bassin grenoblois - 450 000 habitants - constituerait la zone d'enjeux et de vulnérabilités la plus forte. De manière globale, plus de 650 000 habitants seraient concernés si on considère les trois départements.

Un test d'alerte vers les 69 communes concernées par l'onde de submersion a été effectué à partir de l'automate d'appel téléphonique de la préfecture - GALA. Il a été positif : l'alerte a pu être diffusée à toutes les communes en 20 minutes. Par ailleurs, le nouveau mode d'alerte téléphonique aux populations de la zone de proximité immédiate du barrage, à la charge de l'exploitant EDF, a également été testé au profit de 23 000 abonnés représentant environ 80 000 personnes. Ce second s'appliquait à toutes les populations (habitantes, administratives, industrielles) de la zone de proximité immédiate située entre le barrage et l'entrée sud de Grenoble.

Un bilan très satisfaisant : 70 % des destinataires ont réceptionné l'appel dans le délai d'une heure. Il s'agissait là d'une première en France à cette échelle, en terme de test d'alerte aux populations pour un grand barrage.

La partie principale de l'exercice EVAC AGGLO retenait une évacuation multimodale, routes et transports collectifs, contrainte dans un délai de 24 heures avec de nombreuses problématiques à traiter : ordre public, déplacements, transports, relogement, évacuations sanitaires... L'évacuation des établissements hospitaliers et des centres médico-sociaux ainsi que la mise en sécurité des installations industrielles à risques étaient également prises en compte.

L'élaboration du plan

L'exercice qui visait l'éloignement de la population de la zone de risques en utilisant les principales infrastructures existantes a permis de mettre en exergue les risques de congestion du trafic routier. Aussi, au-delà d'une première modélisation du trafic, une nouvelle modélisation a été demandée par les services



de l'Équipement sur la base d'un délai d'évacuation de 36 heures, en tenant compte du nécessaire délai d'anticipation.

Le plan EVAC AGGLO sera établi selon le schéma de principe que 75 % de la population sera évacuée par voie routière (160 000 véhicules personnel soit environ 340 000 personnes) et 25 % évacuée par transports collectifs - routes et voies ferrées, soit environ 110 000 personnes.

Il convient de préciser que le plan prendra en compte 20 000 personnes dites fragiles (patients hospitalisés en établissements de santé, personnes handicapées, structures sociales, personnes recensées par les communes, etc.) nécessitant une assistance particulière jusqu'à leur arrivée vers des structures d'accueil appropriées.

En termes d'hébergement et de relogement, 70 à 80 % des familles bénéficierait d'un relogement temporaire (résidence secondaire, famille, amis...). La partie restante serait prise en charge dans le cadre du plan départemental d'hébergement et du plan zonal de déplacement massif de populations.

On voit ici l'importance des solidarités tant familiales que collectives dans une crise majeure.

La quarantaine de communes concernées devra prendre en compte EVAC AGGLO au niveau des plans communaux de sauvegarde.

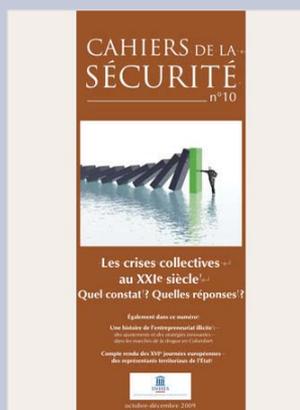
Le traitement de la problématique de l'évacuation de l'agglomération grenobloise, à travers ce projet-pilote présente un intérêt réel pour l'échelon local mais aussi pour l'échelon national.

En effet, à l'issue de l'élaboration d'EVAC AGGLO, un guide méthodologique d'évacuation d'une agglomération et un schéma directeur seront réalisés par le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer. Les autres agglomérations pourront alors bénéficier d'utiles informations pour appréhender à leur tour le sujet EVAC AGGLO ■

CAHIERS DE LA SÉCURITÉ

LES CRISES COLLECTIVES AU XXI^e SIÈCLE Quel constat ? Quelles réponses ?

L'actualité depuis plus de dix ans nous force à constater que nous avons nous-mêmes engendré un maillage socio-économique d'une telle ampleur que nous alimentons en permanence la complexité qui aggrave les risques. Cette situation fait croître et élargir les menaces et rend les crises de plus en plus difficiles à gérer et à maîtriser. Pour ajouter encore à cette complexification, nous assistons également à une remise en cause insidieuse de l'expertise scientifique sous couvert parfois d'une application pseudo-juridique du principe de précaution.



Notre plus grand défi est de vivre aujourd'hui dans un environnement où plus aucune distance ne peut nous protéger. Il y a encore quelques dizaines d'années le kilomètre pouvait être une unité de référence, la Seconde Guerre mondiale a fait passer le curseur au million de kilomètres. Aujourd'hui, à l'ère des réseaux et de l'atome, aucune distance terrestre n'est capable d'être un rempart à une crise. Les prochaines frontières seront la profondeur des océans ou l'espace à la condition de savoir maîtriser les crises que nous ne manquerons pas de traverser à intervalles réguliers avant de retrouver une nouvelle « formule magique ». Il nous faut également changer de paradigme en nous astreignant désormais à scruter dans la technologie ce qui peut nous sauver et nous faire progresser plutôt que de privilégier une approche uniquement tournée vers la volonté de la maîtriser.

Ce dossier a été coordonné par le
Département Sécurité économique et Gestion de crise

Parallèlement à la diffusion de la revue, un site internet lui est consacré
www.lescahiersdelasecurite.fr



QUATRE GRANDS PROGRAMMES DE FORMATION

Les formations à la gestion de crise de type NRBC à destination du ministère de l'Intérieur

Depuis janvier 2007, le ministère de l'Intérieur a confié à l'INHES la formation du corps préfectoral et des corps de direction des forces de sécurité à la gestion de crise de type NRBC. Les sessions ont lieu mensuellement et se déroulent sur deux jours.



Pour plus de renseignements : Louis BARAT
louis.barat@interieur.gouv.fr – Tél. : 01.55.84.54.31



Les formations à la gestion de crise à destination de l'Éducation nationale

L'INHES a également été chargé en 2009 par le ministère de l'Éducation nationale, d'assurer la formation spécifique concernant la sécurisation des établissements scolaires les plus exposés aux risques de violence. Cette formation s'adresse aux cadres de l'Éducation nationale.

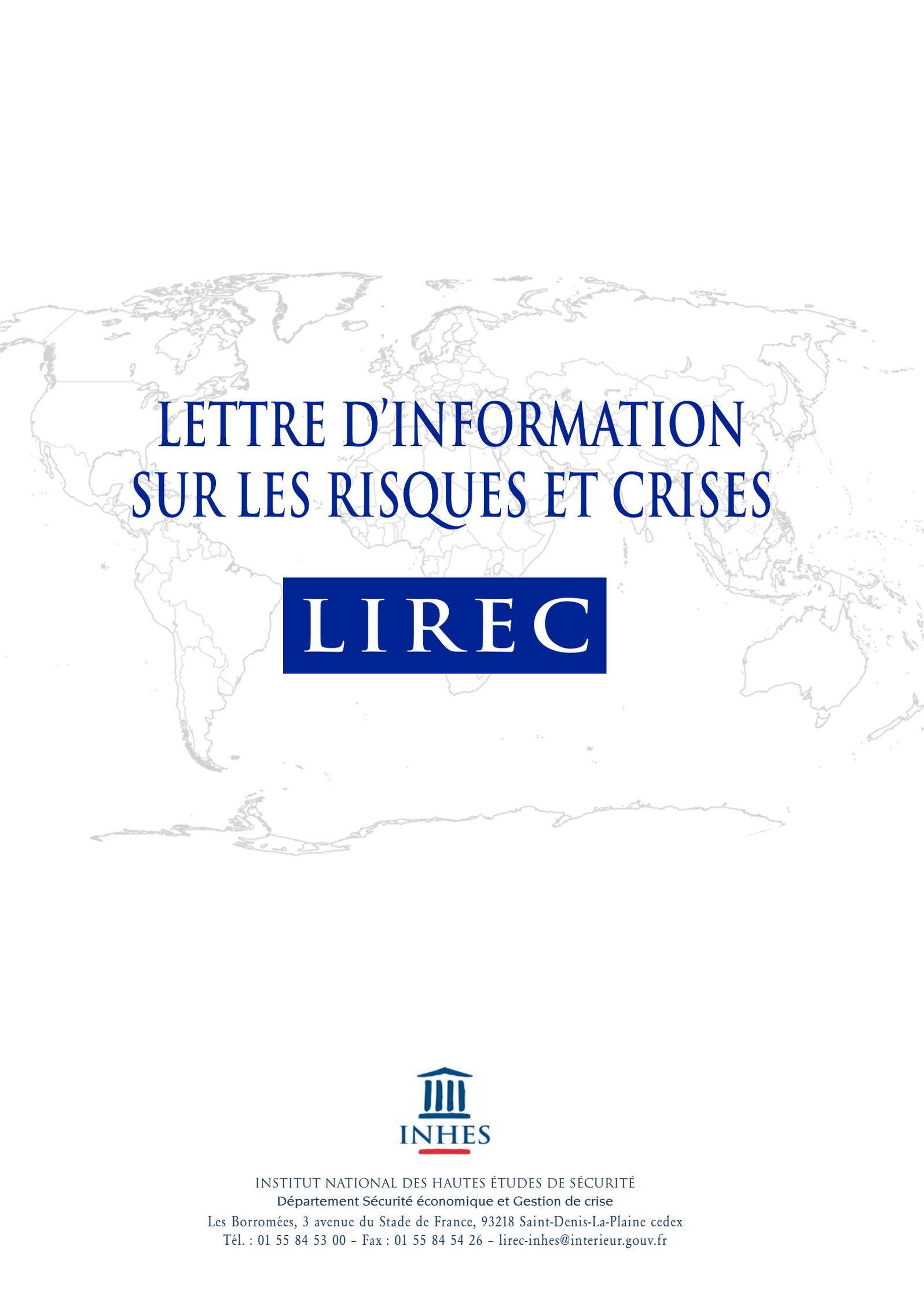
Sensibilisation à la gestion de crise des élèves de l'ENA et de l'INET

L'INHES assure la formation de sensibilisation à la gestion de crise des promotions entrantes de l'École Nationale d'Administration et de l'Institut National des Études Territoriales.

Des formations à destination des entreprises : Maîtrisez la crise

Pour prendre en compte la spécificité des crises touchant les entreprises et répondre à leurs besoins, l'INHES est associé à des acteurs privés pour proposer la réalisation d'exercices adaptés à l'environnement et aux spécificités de l'entreprise. Ces mises en situation sont créées avec des scénarios et une pédagogie développés à l'usage exclusif de l'utilisateur.

Pour plus de renseignements : Carole DAUTUN
carole.dautun@interieur.gouv.fr – Tél. : 01.55.84.53.71



LETTRE D'INFORMATION SUR LES RISQUES ET CRISES

LIREC



INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE SÉCURITÉ
Département Sécurité économique et Gestion de crise
Les Borromées, 3 avenue du Stade de France, 93218 Saint-Denis-La-Plaine cedex
Tél. : 01 55 84 53 00 - Fax : 01 55 84 54 26 - lirec-inhes@interieur.gouv.fr